

Compte rendu réunion conseil municipal du mardi 13 février 2018

PERSONNEL COMMUNAL

* Contrat Pascale GERAULT ; Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent que Madame GERAULT Pascale remplace Adrien HUBERT pendant ses heures de formation.

AMÉNAGEMENT DU BOURG 2ème TRANCHE

Il a été observé quelques remarques sur le futur aménagement du bourg :

A réfléchir pour la futur salle des fêtes et l'hangar du comité des fêtes.

Espaces verts derrière la salle des fêtes

Géo-grille le long du talus route de Méral (côté lotissement)

ÉCOLE GARDERIE ET CENTRE DE LOISIRS

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de valider les nouveaux rythmes décidés en conseil d'école ; c'est-à-dire 3 fois 1 heure le mardi jeudi et vendredi.

Une rencontre est prévu au restaurant scolaire de Cossé le Vivien le 16 février 2018 pour éventuellement changer de prestataire pour la cantine et partir sur une liaison chaude en commandant dès le matin même.

PLUi

* **Compétence ZONE D'ACTIVITÉS** : Après les explications de Christophe HERMAGNE sur ce qu'est l'approbation de l'attribution de compensation pour les zones d'activités transférées, les membres du conseil municipal décident de donner cette compétence à la Communauté de Communes de Loiron.

* Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'effectuer un audit énergétique sur les bâtiments communaux auprès de la CCPL de Loiron.

* Nous avons la possibilité d'emprunter à la CCPL le désherbage karcher à eau chaude pour 15 €/ heure.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal chargent Madame le Maire de signer le devis de l'entreprise HAUT ANJOU pour un montant de 880.80€ pour changer la porte donnant sur le derrière de la salle des fêtes au niveau des cuisines.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de ne pas signer le devis de l'entreprise JARRY concernant l'acoustique de la salle des fêtes, celle-ci était plus dans le but de nous informer du chiffrage.

Une charte du territoire avec toutes les communes de la CCPL est toujours en cours.

Concernant l'accessibilité sanitaires salles des fêtes, il nous faudra les mettre aux normes avant la fin de l'année.

CIMETIÈRE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident que la commission cimetière présentent les tarifs et le règlement à une prochaine réunion de conseil.

Les travaux d'aménagement débutent fin février pour la pose des cavurnes et columbarium ainsi que le jardin du souvenir et l'aménagement des allées s'effectuera fin mars, bien se renseigner sur le suivi de chantier.

VOIRIE

Christophe HERMAGNÉ a rencontré Maxime MOREAU de l'entreprise SÉCHÉ concernant l'impasse des Rosiers et le bloc sanitaire cycle 3 pour des soucis d'évacuation des eaux usées. Une caméra va être mise en place pour connaître le problème.

Le conseil municipal souhaite qu'un curage de fossés se fasse tous les ans.

COMPTE RENDU DE DIVERSES REUNIONS :

Assainissement : Madame le maire propose de nouveau qu'un assainissement collectif soit mis en place au niveau du Bois du Faulx comme indiqué dans le dossier de périmètre de l'assainissement. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal donnent leur accord de principe. Christophe HERMAGNE est chargé de voir avec l'entreprise SECHE un chiffrage et de reprendre les plans pour déterminer exactement ou passera la conduite des eaux usées.

Madame le maire parle à nouveau qu'il nous faut réfléchir sur les éventuelles aides que la commune pourraient donner aux personnes mettant aux normes leurs installations autonomes hors agglomération.

DIVERS

Un formulaire type va être mis en place pour toute demande de subvention par les associations communales.

Jean-Luc ROCHER se charge de demander un autre devis pour une remorque, pour l'agent technique.

Pour info :

Copie de la question et réponse que le député FAVENNEC a déposé au ministre de l'économie et finances concernant la demande de permis de recherche des mines dit « Permis d'Olivet » est remise à chaque conseiller.

Prochaine réunion de conseil municipal le Mardi 13 mars, mardi 10 avril, mardi 15 mai 2018.